



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Fort du Mengant et ouvrages associés

Adresse : 29280 Plouzané

Époques : 2^e moitié 17^e siècle, 19^e et 20^e siècles

Catégorie architecturale : architecture militaire

Classement au titre des monuments historiques

Arrêté du 21 janvier 2014 : fort du Mengant en totalité, port (môle, digues), rampe du funiculaire, batterie de rupture dite du ravin (murs d'enceinte, traverses-abris, poudrière), leurs sols d'assiette respectifs y compris les sols situés en avant des murs ouest, nord et est qui correspondent aux anciens fossés d'escarpe aujourd'hui comblés, ainsi que vestiges du poste expérimental lance-torpille (cad. H 736 et 1456).

Le fort du Mengant, dénommé à l'origine fort de Léon, est un ouvrage de défense côtière dont la construction est décidée par Vauban en 1683. Il assure le verrouillage du goulet de Brest avec la batterie de Cornouaille* établie à la même époque sur la rive opposée du détroit, ces deux ouvrages complémentaires croisant leurs feux. Formé de deux batteries (batterie basse située au ras des flots, batterie haute en sommet de falaise) reliées entre elles par des courtines, ce fort témoigne de façon remarquable du savoir-faire de Vauban et des ingénieurs placés sous son autorité, et illustre l'adaptation de ce type d'ouvrage aux évolutions de l'armement et de la construction navale jusqu'à la seconde guerre mondiale. Le fort est utilisé après guerre, et jusqu'à une date récente, comme site d'expérimentation de radars.

(* classée le 24 avril 2013)

